

RELIGION Le premier synode belge depuis les années 60

- L'Eglise catholique est en pleine réflexion.
- Ce samedi, l'évêque de Tournai a promulgué un décret visant la parité hommes-femmes pour la gouvernance de l'Eglise.

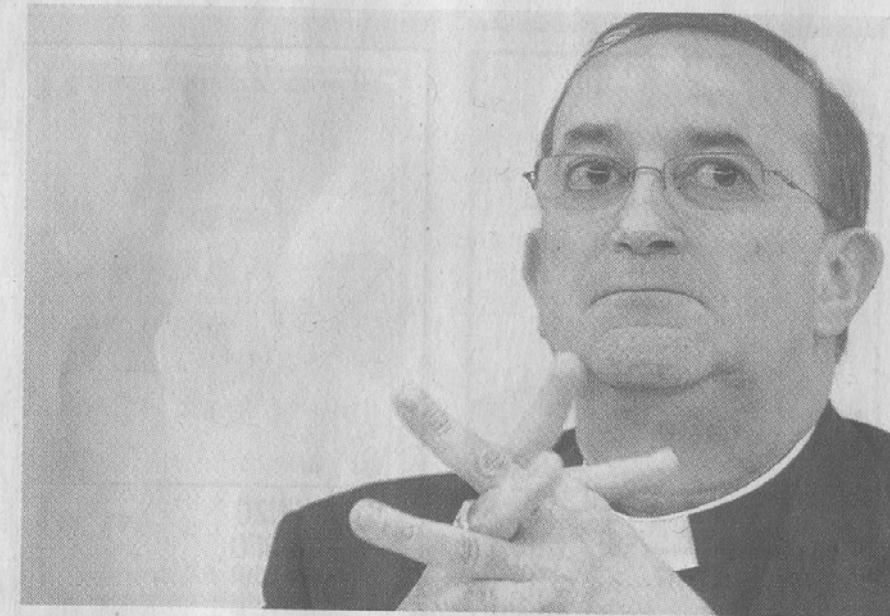
REPORTAGE

Samedi matin, 9 h 30, la ville de Mons est encore à moitié endormie, le temps est maussade. La gare des bus est déserte. A quelques rues de là se dresse la collégiale Sainte-Waudru. Les environs de l'édifice, inanimés, contrastent avec la foule qui se presse sur les bancs de la longue nef. L'église, pleine à craquer, rassemble, selon les organisateurs, près de 1.200 fidèles, venus assister à la cérémonie de clôture du grand synode diocésain de Tournai. C'est en 2009 que l'évêque Guy Harpigny a l'idée de ce vaste travail de consultation et de réflexion : « *Les catholiques se demandent parfois s'ils servent encore à quelque chose. Ils disent rarement qu'ils sont catholiques, aujourd'hui, il faut se montrer discret... Qu'est-ce qu'être chrétien aujourd'hui ? C'est à cette question que j'ai voulu répondre en*

lançant ce synode. »

Résultat : 3.600 participants de 16 à 88 ans, répartis en 450 équipes de travail, un millier de pages de propositions à lire, analyser, compiler, pour, au final, plus de deux ans de travail sur toute une série de questions, allant de l'organisation des différentes unités pastorales à l'implication des personnes. C'est bien là que réside sans doute une des avancées les plus significatives : dans un décret, qui a donc force de loi dans son diocèse, l'évêque Guy Harpigny demande la parité hommes-femmes à tous les niveaux de gouvernance de l'Eglise, à l'exception du conseil presbytéral, qui regroupe des prêtres... Dans le conseil pastoral, assemblée représentative de tous les domaines du diocèse, l'évêque désire ainsi que les femmes soient présentes, et en nombre. Le conseil épiscopal – sorte de conseil des ministres entourant l'évêque –, qui se réunit une fois par semaine, devra lui aussi être composé paritairement de femmes et d'hommes.

C'est la première fois qu'un tel décret est promulgué en Belgique, au sortir, qui plus est, du premier synode belge depuis le concile de Vatican II dans les années 60. Dans l'assemblée, les



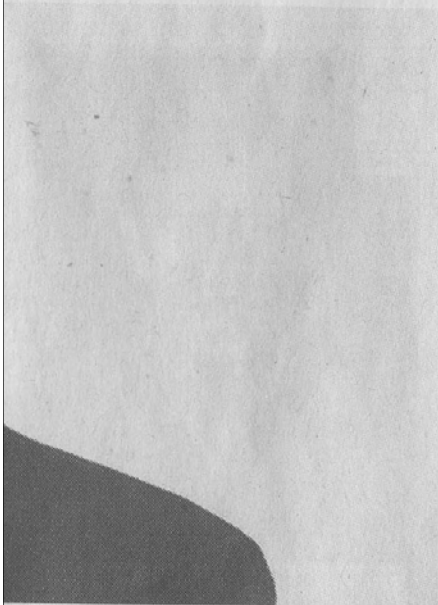
Guy Harpigny, l'évêque de Tournai, veut des femmes qui gouvernent

fidèles sont d'ailleurs enthousiastes. Myriam, secrétaire du synode, voit dans ce synode un peu de « *sang neuf* » et apprécie que l'évêque ait consulté et suivi les demandes de sa base, notamment concernant les femmes. « *Beaucoup de paroisses ne sauraient pas fonctionner sans nous* », clame-t-elle.

Dans la lignée de cette consultation, Myriam affirme que beaucoup de croyants attendent et espèrent énormément du synode sur la famille initié par le pape François, notamment sur la question des divorcés remariés.

D'ailleurs, M^{gr} Harpigny avait déjà reçu de nombreuses propositions qui sortaient de ses compétences : divorcés remariés, prêtres mariés, etc. Reste à savoir de quelle façon les évêques du monde entier vont relayer l'avis de leur base et comment le pape François va en tenir compte. La place des femmes dans l'Eglise et la possibilité d'ordonner des prêtres mariés, deux sujets de plus en plus discutés dans la communauté catholique, ne sont pas au programme de ce synode. ■

ELODIE BLOGIE



MODE D'EMPLOI

Le synode ?

Dans le christianisme, il s'agit d'une assemblée délibérative d'ecclésiastiques. Ils sont de deux types : les synodes romains, convoqués par le Pape et rassemblant une série d'évêques, et les synodes diocésains, convoqués par les évêques et s'adressant à leur diocèse. Ils prennent souvent la forme d'une réunion de prêtres, s'adressant directement à la base.

E.BL.

Eglise. © BELGA.

AU VATICAN

Les questions chocs du synode sur la famille

Le Pape a lancé un grand synode sur la famille, prévu pour octobre 2014. Voici quelques interrogations :

1. Les séparés et les divorcés remariés sont-ils une réalité pastorale importante dans votre Eglise particulière ?
Comment affronter cette réalité au moyen de programmes pastoraux adaptés ?
2. Dans tous ces cas, comment les baptisés vivent-ils leur situation irrégulière ? Se sentent-ils écartés et vivent-ils avec souffrance l'impossibilité de recevoir les sacrements ?
3. Quelle attention pastorale est-il possible d'avoir envers des personnes du même sexe qui ont choisi de vivre ensemble, voire d'adopter des enfants ?

E.BL.